

# LE POULET CANADIEN

Volume 19, Numéro 5 | OCTOBRE/NOVEMBRE 2017



## Des changements seront apportés au Guide alimentaire canadien : les producteurs doivent agir

Avec sa nouvelle Stratégie pour une saine alimentation, Santé Canada apporte plusieurs modifications à ses recommandations sur l'alimentation des Canadiens dans le but d'améliorer l'état de santé global et le bien-être de la population.

À la lumière de ces changements, les producteurs sont invités à contacter leur député et à écrire à la ministre de la Santé ainsi qu'au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire afin de souligner les problèmes qu'entraînent les principes directeurs proposés pour la révision du Guide alimentaire ainsi que l'ensemble du processus de révision et de consultation. L'importance des produits d'origine animale, qui sont riches en protéines et en nutriments essentiels, doit être clairement mise en évidence, tout comme la perspective selon laquelle toutes les protéines ne se valent pas. Le poulet offre de nombreux bienfaits nutritionnels et n'est pas ciblé par la mesure qui viserait à avertir la population canadienne de la teneur en sodium, en sucre et en gras saturés des aliments.

SUITE À LA PAGE 2

### dans ce numéro

- 4 | Réunion estivale et table ronde avec les ministres de la Fédération canadienne de l'agriculture
- 5 | Mise en œuvre de la stratégie de réduction de l'UAM
- 6 | La marque « Élevé par un producteur canadien » a maintenant une signification encore plus forte!
- 7 | Changements aux cycles d'audit des programmes à la ferme
- 8 | Mise à jour de DMV
- 10 | Mise à jour sur l'ALÉNA
- 11 | Septembre est le Mois national du poulet

Nous avons distribué aux offices provinciaux des messages clés à inclure dans les lettres, ainsi qu'un modèle que vous pouvez utiliser.

## STRATÉGIE POUR UNE SAINTE ALIMENTATION

La nouvelle stratégie, comprise dans la lettre de mandat délivrée à l'ancienne ministre de la Santé, a pour objectif d'améliorer l'environnement alimentaire et de faire en sorte qu'il soit plus facile pour les Canadiens d'adopter une saine alimentation. La stratégie couvre la révision du Guide alimentaire canadien (dont la dernière édition remonte à 2007), l'amélioration de l'étiquetage, la réduction ou l'élimination de la publicité destinée aux enfants et des mesures pour informer les Canadiens des quantités de sel, de sucre et de gras saturés qu'ils consomment.

En effet, ces trois nutriments ont été désignés comme étant des facteurs de risque de nombreuses maladies et d'importants contributeurs à l'obésité au sein de la population canadienne. Des études examinent actuellement de quelle façon les étiquettes sur le devant de l'emballage seront modifiées afin d'identifier ces trois coupables, et pour le moment, des étiquettes et des symboles d'avertissement, ainsi que de bandelettes d'identification qui apparaîtraient seulement sur les aliments emballés sont envisagés.

Alors que se poursuit l'examen de l'étiquetage sur le devant de l'emballage, le processus de consultation pour la révision du Guide alimentaire canadien est presque terminé. Malheureusement, Santé Canada a tenu à l'écart les producteurs d'aliments, l'ensemble de l'industrie agroalimentaire et de nombreux autres organismes intéressés, dont des professionnels de la santé.

Ces mesures font partie d'un nouvel engagement envers la transparence mis en œuvre par Santé Canada pour tenter de montrer son impartialité et de favoriser un processus de révision objectif. Par le passé, les producteurs, l'industrie agroalimentaire et d'autres ministères ont collaboré activement à ce type d'initiatives pour veiller à ce que les Canadiens reçoivent la meilleure information disponible.

Or, parce qu'il ne se base pas sur toute l'information, les données scientifiques et les preuves disponibles appuyant l'édition actuelle du Guide alimentaire, le processus de Santé Canada pourrait se conclure par la production d'un document générationnel qui pourrait mettre à risque la santé des Canadiens, les producteurs,

les industries agroalimentaires et probablement l'économie du Canada dans son ensemble.

Plutôt que d'être fondées sur de nouvelles données scientifiques ou sur des enjeux pertinents pour les Canadiens, les révisions actuelles et la Stratégie pour une saine alimentation sont dictées par une analyse environnementale à l'échelle mondiale d'articles, de rapports et de documents. Il semble que les véritables données scientifiques qui pourraient aller à l'encontre du plan de Santé Canada et de ses efforts pour promouvoir la version révisée du Guide alimentaire ne seront pas incluses.

## ALORS, QUELLES INQUIÉTUDES LES MODIFICATIONS SUGGÉRÉES AU GUIDE ALIMENTAIRE SOULÈVENT-ELLES?

Santé Canada suit trois principes directeurs. Tout d'abord, que les Canadiens ont besoin d'une variété de boissons et d'aliments nutritifs pour être en santé, ensuite, que les aliments transformés ou préparés contiennent de fortes concentrations des trois nutriments ciblés (sel, sucre et gras saturés) et qu'ils devraient être évités, et enfin que, pour être en mesure de faire des choix alimentaires sains, les Canadiens doivent acquérir et utiliser des connaissances et des compétences.

Pour l'instant, les principes directeurs se présentent sous deux formats. La version de base des principes, celle qui recommande uniquement des sources de protéines végétales, sera probablement la plus importante, celle qui apparaîtra sur les affiches, maquettes, brochures, etc. La version détaillée des principes directeurs comprend un astérisque qui renvoie à une note en bas de page, sous les principes. Cette note comporte une liste de sources de protéines – mais il s'agit d'une note en bas de page, placée sous les principaux principes directeurs, et, pour la remarquer, il faudra porter plus d'attention aux détails. Voici le texte actuel de cette note en bas de page :

\* Les aliments suivants sont riches en protéines : légumineuses (comme les haricots secs), noix et graines, produits à base de soya (incluant les boissons de soya enrichies), œufs, poisson et fruits de mer, volaille, viandes rouges maigres (incluant le gibier, comme l'orignal, le cerf et le caribou), lait et yogourt faibles en matières grasses, fromages ayant une faible teneur en sodium et en matières grasses. Il faut éviter de restreindre, chez les jeunes enfants, la consommation de certains aliments nutritifs qui contiennent des matières grasses, comme le lait homogénéisé (3,25 % M.G.).

On ignore à quoi ressembleront les outils, sites Web, et le reste du matériel, car ils sont encore en développement et n'ont pas été dévoilés. Ils sont attendus en 2018 ou en 2019.

Voici les principes directeurs de base que Santé Canada a fait circuler.

## PRINCIPE DIRECTEUR NO 1

**Une variété d'aliments et de boissons nutritifs est le fondement de la saine alimentation.**

**Santé Canada recommande :**

- » Consommation régulière de légumes, de fruits, de grains entiers et d'aliments riches en protéines, surtout en protéines d'origine végétale.
- » Inclusion d'aliments qui contiennent surtout des lipides insaturés plutôt que des lipides saturés.
- » Consommation régulière d'eau.

## PRINCIPE DIRECTEUR NO 2

**Les aliments et boissons transformés ou préparés riches en sodium, sucres ou lipides saturés nuisent à une saine alimentation.**

**Santé Canada recommande :**

- » Consommation limitée d'aliments transformés ou préparés riches en sodium, sucres ou lipides saturés.
- » Abstention de boissons transformées ou préparées riches en sucres.

## PRINCIPE DIRECTEUR NO 3

**Des connaissances et compétences sont nécessaires pour naviguer dans un environnement alimentaire complexe et favoriser une saine alimentation.**

**Santé Canada recommande :**

- » Choisir des aliments nutritifs au magasin et au restaurant.
- » Planifier et préparer des repas et collations sains.
- » Prendre des repas en famille ou entre amis aussi souvent que possible.

## CONSIDÉRATIONS

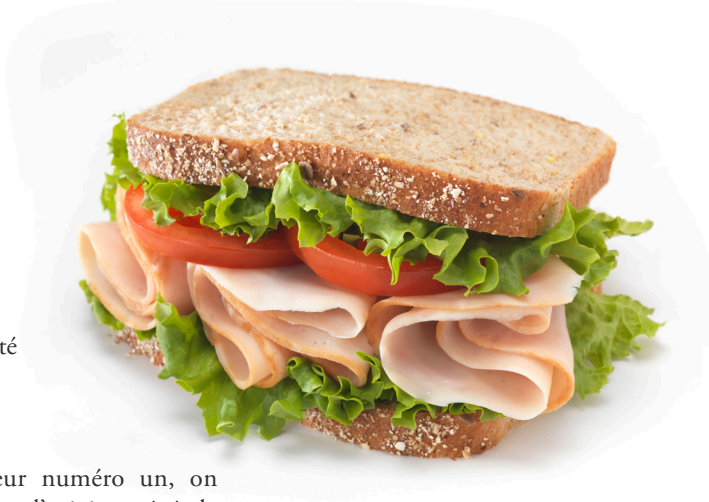
- » Déterminants de la santé
- » Diversité culturelle
- » Environnement

Dans le principe directeur numéro un, on recommande les protéines d'origine végétale malgré le fait qu'à l'heure actuelle, suivant les propres directives de Santé Canada, aucune source végétale n'est admissible en tant que « source » de protéines. De plus, en indiquant que l'assiette doit contenir au moins 50 % de fruits et légumes, la version actuelle du Guide alimentaire encourage déjà la consommation d'aliments d'origine végétale.

En ce qui a trait au processus de révision en tant que tel, il est maintenant clair que Santé Canada travaille déjà à le terminer selon ses désirs. Ceux qui ont pris part aux deux cycles de consultation publique se rappelleront les questions fermées et soigneusement dirigées qui amenaient les utilisateurs dans une certaine direction. Plutôt que d'opter pour une consultation impartiale des Canadiens ou un dialogue sur des enjeux et des préoccupations clés, Santé Canada a choisi le sondage fermé comme seul mode de participation pour les consommateurs, les producteurs et l'industrie agroalimentaire. Par ailleurs, un nombre considérable d'activistes véganes a participé au processus, et ceux-ci considèrent la mise à jour des principes directeurs comme une grande victoire.

Les producteurs doivent agir immédiatement. Ils doivent entrer en contact avec leur député, et écrire à la ministre de la Santé et au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Santé Canada compte publier son nouveau Guide alimentaire en 2018, au détriment de tout le secteur de l'agriculture animale et des industries avec lesquelles nous travaillons.

Le nouveau Guide alimentaire sera publié sans discussion, sans débat et sans même être présenté au Parlement, car Santé Canada ne considère pas qu'il s'agit d'un document de réglementation. **R**



---

**LES PRODUCTEURS DOIVENT AGIR IMMÉDIATEMENT. ILS DOIVENT ENTRER EN CONTACT AVEC LEUR DÉPUTÉ, ET ÉCRIRE À LA MINISTRE DE LA SANTÉ ET AU MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE.**

---



# Sur la Colline

## Réunion estivale et table ronde avec les ministres de la Fédération canadienne de l'agriculture

Les représentants des Producteurs de poulet du Canada se sont rassemblés à St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador, à la fin juillet pour participer à la réunion estivale de la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) combinée à la table ronde des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux (FPT) et de la FCA.

La réunion estivale de la FCA a fourni une belle occasion aux administrateurs et aux représentants de l'industrie de discuter des enjeux auxquels sont confrontés leurs secteurs et de déterminer une approche pour composer avec les nombreuses consultations gouvernementales en cours.

Dans le cadre de la demande de proposition prébudgétaire du Comité permanent des finances, la FCA a présenté ses recommandations pour le budget fédéral 2018. Dans sa proposition, la FCA présente l'agriculture comme un moteur économique clé pouvant favoriser une croissance inclusive et l'accroissement de la productivité, et parle également du problème de pénurie de main-d'œuvre, du potentiel d'exportation ainsi que de notre rôle dans la gestion environnementale.

La FCA souhaite également voir se concrétiser divers éléments, notamment une augmentation du financement du prochain cadre stratégique, des ressources pour une stratégie nationale alimentaire, un ajustement des politiques fiscales afin de mieux positionner la prochaine génération et un plus grand accent sur les priorités rurales. La FCA a également discuté d'autres sujets importants, dont les mises à jour du Comité et une mise à jour sur les relations avec les gouvernements et les autorités réglementaires, en plus de tenir une séance stratégique sur la table ronde FPT.

Le point phare de la réunion estivale était la table ronde avec les ministres FPT et les membres de la FCA. La table ronde annuelle a commencé par un mot de bienvenue du président de la FCA, Ron Bonnett, du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lawrence MacAulay, et du ministre des Pêches et des Ressources terrestres de Terre-Neuve-et-Labrador, Steve Crocker.

La première discussion a porté sur le deuxième rapport du Conseil consultatif en matière de croissance économique. Les ministres et les participants se sont concentrés sur l'approche interdisciplinaire, intergouvernementale et intersectorielle qui doit être adoptée dans le cadre de la stratégie de mise en œuvre des recommandations du rapport. Les ministres ont


aussi abordé la politique nationale alimentaire proposée et la manière dont elle s'harmonise aux cibles de croissance du secteur agricole canadien et des marchés étrangers de grande qualité qui connaissent une croissance rapide.

Les ministres ont ensuite tenu des réunions à huis clos au cours des deux journées suivantes pour discuter des enjeux agricoles et agro-alimentaires importants, dont les négociations commerciales, les occasions d'exportation vers les marchés clés et la Stratégie sur la santé des végétaux et des animaux, en plus de finaliser le Partenariat canadien pour l'agriculture. Les ministres FPT ont également réitéré leur soutien envers le système de gestion de l'offre.

### PARTENARIAT CANADIEN POUR L'AGRICULTURE

Après des mois de consultations exhaustives, le prochain cadre stratégique pour l'agriculture, intitulé le Partenariat canadien pour l'agriculture, a été présenté par les ministres de l'Agriculture fédéral, provinciaux et territoriaux (FPT) le 21 juillet. Le Partenariat canadien pour l'agriculture est un investissement de trois milliards de dollars sur cinq ans qui entrera en vigueur le 1er avril 2018, date limite à laquelle les gouvernements FPT doivent avoir conclu leurs accords bilatéraux. Il permettra de renforcer le secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels, assurant une innovation, une croissance et une prospérité continues.

### Le Partenariat canadien pour l'agriculture se concentrera sur six secteurs prioritaires au cours des cinq prochaines années :

- » Science, recherche et innovation
- » Marchés et commerce
- » Durabilité environnementale et changements climatiques
- » Agriculture et transformation alimentaire à valeur ajoutée
- » Confiance du public
- » Gestion des risques 

# MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE RÉDUCTION DE L'UAM

En mai, le conseil d'administration des Producteurs de poulet du Canada a décidé de mettre à jour l'échéancier de réduction de l'utilisation préventive d'antibiotiques importants sur le plan humain, aussi appelés antimicrobiens importants en médecine humaine. Depuis l'annonce de la stratégie initiale de l'utilisation des antimicrobiens (UAM) en 2014, les Producteurs de poulet du Canada ont activement mené des initiatives et trouvé des solutions de rechange pour faciliter la transition.

## LA STRATÉGIE RÉVISÉE DE L'UAM VISE :

L'élimination de l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie I (les plus essentiels pour la santé humaine), à compter du 15 mai 2014.

L'élimination de l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie II d'ici la fin de 2018.

L'élimination de l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie III d'ici la fin de 2020.

Le maintien de l'autorisation d'utiliser des ionophores (les antimicrobiens non utilisés en médecine humaine).

L'autorisation de l'utilisation thérapeutique d'antibiotiques pour le traitement des maladies afin de préserver la santé et le bien-être.

Les initiatives ont été axées sur la collaboration avec les intervenants dans les domaines de la surveillance, de l'intendance, de la recherche et de l'innovation ainsi que de la communication.

### Collaboration

- » Le comité directeur au niveau national regroupant les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada, la Fédération canadienne des couvoirs, le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles, l'Association de nutrition animale du Canada et l'Association canadienne des vétérinaires aviaires se réunit régulièrement pour aider à orienter la mise en œuvre de la stratégie.
- » Les offices provinciaux s'entretiennent avec les intervenants provinciaux pour surmonter les obstacles et examiner les possibilités.

### Surveillance

- » Les Producteurs de poulet du Canada ont collaboré avec le gouvernement fédéral pour effectuer la surveillance de l'UAM dans la production de poulets à griller.
- » L'association de cette initiative à notre programme de surveillance de l'UAM, a permis de mieux comprendre les niveaux et les tendances de l'UAM, qui continueront d'être analysés au fur et à mesure que la stratégie de réduction sera mise en œuvre.
- » Les Producteurs de poulet du Canada se sont associés avec le gouvernement fédéral pour enquêter davantage sur les formes de résistance aux antimicrobiens (RAM) liées aux antibiotiques utilisés de manière préventive.

### Intendance

- » Étudier la possibilité d'inclure la stratégie de l'UAM comme exigence dans le manuel du Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme.
- » Formuler les définitions de la prévention et de l'utilisation thérapeutique, ainsi que des stratégies d'utilisation pour favoriser une mise en œuvre cohérente dans tout le pays.

- » Coordonner avec le gouvernement fédéral l'obligation de prescriptions vétérinaires pour toute moulée et eau utilisées.
- » Collaborer avec les membres de la chaîne de valeur pour assurer la qualité dans toute la chaîne des intervenants; examiner les meilleures pratiques de gestion à tous les niveaux.
- » Travailler avec le gouvernement pour augmenter la disponibilité des additifs pour l'alimentation animale afin d'assurer des conditions équitables pour tous avec les concurrents mondiaux.

### Recherche et innovation

- » Les Producteurs de poulet du Canada investissent dans la recherche par le biais du Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC) pour trouver des solutions de rechange.
- » L'industrie cherche à mobiliser les fonds grâce au prochain programme de grappe de recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada qui fait de la résistance aux antimicrobiens et de l'utilisation des antimicrobiens une priorité absolue.

### Communication

- » Développer des outils afin de faire connaître aux producteurs et aux intervenants la stratégie de l'UAM et les possibilités qui s'y rapportent.
- » Annoncer la stratégie de l'UAM aux ministères fédéraux, et harmoniser la stratégie des Producteurs de poulet du Canada avec le nouveau Cadre pancanadien fédéral pour la RAM et l'UAM.
- » Communiquer la stratégie aux chaînes de restauration et de commerce de détail comme moyen durable permettant de répondre aux attentes des consommateurs, tout en maintenant la capacité des producteurs à protéger la santé et le bien-être de leurs oiseaux.

Les Producteurs de poulet du Canada continueront de travailler avec les intervenants de l'industrie pour mettre en œuvre efficacement cette stratégie. Tous les intervenants de la chaîne sont également invités à mettre l'accent sur les objectifs de cette initiative et à collaborer pour faire face à tous les obstacles éventuels en examinant et en créant des possibilités. **R**

# La marque « *Élevé par un producteur canadien* » a maintenant une signification encore plus forte!

Les Producteurs de poulet du Canada ont étendu leur marque *Élevé par un producteur canadien* afin qu'elle englobe les programmes auxquels adhèrent les producteurs pour élever leurs oiseaux selon les normes les plus élevées en matière de soins aux animaux, de qualité et de développement durable.

## POURQUOI CE CHANGEMENT?

Les logos ont été redessinés afin de mettre à profit la valeur de la marque destinée aux consommateurs *Élevé par un producteur canadien* en l'associant à nos programmes à la ferme respectés. Ce changement favorisera la reconnaissance des logos des programmes et créera de nouvelles occasions de parler de ces programmes à la fine pointe de l'industrie et de les promouvoir.

En combinant la marque *Élevé par un producteur canadien* aux programmes à la ferme, la nouvelle identité aura une plus grande signification pour les détaillants et les restaurateurs, qui cherchent activement à répondre aux attentes des consommateurs socialement responsables.

## DE QUOI AURONT L'AIR LES NOUVEAUX LOGOS?

Les trois logos représentent chacun un programme et affichent une couleur distincte.




## QUEL SERA L'AVANTAGE POUR LES PRODUCTEURS?

Ces nouveaux logos donnent aux producteurs des symboles reconnaissables qu'ils peuvent utiliser pour démontrer l'innovation, la fierté et le dur labeur qui caractérisent leurs journées de travail, qu'ils emploient à mettre en œuvre des normes figurant parmi les plus élevées en matière de salubrité des aliments et de soins aux animaux. Les logos confirment de plus fièrement leur engagement à appliquer les principes du développement durable dans leur travail, que ce soit sur les plans environnemental, économique ou social.

Les nouveaux logos établissent un lien direct entre la marque *Élevé par un producteur canadien* et le dur travail que réalisent chaque jour les producteurs. Les producteurs obtiendront ainsi une reconnaissance publique pour la mise en œuvre du Programme de salubrité à la ferme et du Programme de soins aux animaux.

## QUELS CHANGEMENTS LES PRODUCTEURS VERRONT-ILS?

Les producteurs remarqueront les nouveaux noms et logos sur le matériel des programmes à mesure que de nouveaux manuels et documents seront imprimés. Ils les verront également dans la plupart des communications destinées au public des PPC au sujet des programmes. Par ailleurs, de nouveaux panneaux routiers faisant la promotion des programmes seront offerts aux producteurs au début de 2018.

Visitez le [www.producteursdepoulets.ca](http://www.producteursdepoulets.ca) pour plus d'information au sujet des nouveaux logos et lisez le communiqué au <http://www.producteursdepoulet.ca/medias/la-marque-eleve-par-un-producteur-canadien-a-maintenant-une-signification-encore-plus-forte/>! 

# Changements aux cycles d'audit des programmes à la ferme

Le cycle d'audit actuel, qui comprend des audits complets et partiels, des évaluations des dossiers et des auto-déclarations, est en place depuis 2005, alors que les programmes de certification à la ferme en étaient à leurs tout débuts.

Les Producteurs de poulet du Canada, conjointement avec les offices provinciaux, peaufinent la gestion des programmes et mettent en œuvre des processus d'amélioration continue pour s'assurer que les programmes à la ferme demeurent crédibles et efficaces.

Cette année, l'accent a été mis sur des changements à la fréquence des audits afin de maintenir la crédibilité des programmes et de s'assurer que ces derniers continuent de répondre aux attentes des détaillants et des restaurateurs. En retour, cela établit le Programme de salubrité à la ferme et le Programme de soins aux animaux *Élevé par un producteur canadien* comme étant les seuls programmes nationaux de soins aux animaux et de salubrité des aliments à pouvoir atteindre l'ensemble des 2 800 fermes d'élevage de poulets et les seuls qui doivent être considérés.

Les nouveaux audits des programmes seront effectués selon un cycle de deux ans et n'incluront plus d'audits partiels ni d'auto-déclarations. Les audits partiels ont été éliminés du cycle puisqu'ils engendraient des frais de déplacement et une charge de travail similaires à ceux des audits complets, mais fournissaient moins d'information et de crédibilité que l'audit complet. Les auto-déclarations ont pour leur part été éliminées en raison de leur intégrité limitée comparativement aux audits complets et aux évaluations des dossiers.

Dans le cycle d'audit révisé, toutes les fermes feront l'objet d'un audit complet à la ferme tous les deux ans ainsi que d'une évaluation des dossiers les autres années. De plus, les nouvelles fermes feront

l'objet d'un audit complet dans leur première année et commenceront le cycle de deux ans la deuxième année, ce qui leur offrira deux audits complets dans leurs deux premières années de production.

Les offices provinciaux adhéreront à ce nouveau cycle d'audit dès janvier 2018.

Cinq pour cent des fermes ayant un audit par évaluation des dossiers prévu dans une année donnée seront sélectionnées au hasard et feront plutôt l'objet d'un audit complet à la ferme. Ce processus contribuera à la crédibilité de la mise en œuvre du programme et de sa surveillance lors des années où les audits sont effectués à l'extérieur de la ferme.

Les audits ciblés et aléatoires continueront de faire partie des types d'audits des programmes à la ferme des Producteurs de poulet du Canada. Ces audits peuvent être effectués par l'office provincial en cas de plainte ou de préoccupation précise.

Le leadership des Producteurs de poulet du Canada en matière de salubrité à la ferme et de bien-être animal continuera d'évoluer puisque nous nous engageons à travailler avec des experts – y compris toutes les organisations de l'industrie de la ferme à la table, la communauté de la recherche et les organismes de réglementation gouvernementaux. Cet engagement et cette portée nationale nous permettent de gagner la confiance des clients et des consommateurs envers les normes élevées qui représentent le fondement de notre marque « *Élevé par un producteur canadien* ». **R**

---

LES AUDITS  
CIBLÉS ET  
ALÉATOIRES  
CONTINUERONT  
DE FAIRE PARTIE  
DES TYPES  
D'AUDITS DES  
PROGRAMMES  
À LA FERME DES  
PRODUCTEURS  
DE POULET DU  
CANADA.

---



# MISE À JOUR DE DMV

## les initiatives de Santé Canada visant à lutter contre la résistance aux antimicrobiens

En réponse à l'augmentation mondiale du niveau de résistance aux antimicrobiens (RAM) et de l'appel à l'action international des Nations Unies, le gouvernement du Canada a publié le nouveau cadre pancanadien sur l'utilisation des antimicrobiens et la résistance à ces agents.

Ce cadre vise à fournir les objectifs stratégiques et les principes directeurs pour aborder la RAM au Canada en exposant la nécessité de prendre des mesures dans tous les pays et les secteurs touchés dans les domaines de la surveillance, de l'administration, la recherche et l'innovation, ainsi que la prévention et le contrôle des infections.

On peut consulter un exemplaire à l'adresse suivante : [www.canada.ca/fr/sante-canada/services/publications/medicaments-et-produits-sante/lutter-contre-resistance-antimicrobiens-optimiser-utilisation-cadre-action-pancanadien.html](http://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/publications/medicaments-et-produits-sante/lutter-contre-resistance-antimicrobiens-optimiser-utilisation-cadre-action-pancanadien.html)

La stratégie sur l'utilisation d'antimicrobiens (UAM) des Producteurs de poulet du Canada (PPC) est également fondée sur les domaines clés de la surveillance, l'administration, la réduction, la recherche et les pratiques de gestion, et complète le cadre pancanadien. Notre stratégie sur l'UAM inclut une réduction progressive de l'utilisation préventive d'antimicrobiens importants pour la médecine en éliminant d'abord l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie I (l'interdiction est entrée en vigueur le 15 mai 2014), en éliminant ensuite l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie II (très importants pour la santé humaine) avant la fin de 2018 et enfin en établissant l'objectif d'éliminer l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie III (moyenne importance pour la santé humaine) avant la fin de 2020.

Dans le cadre de la réponse du gouvernement fédéral, la Direction des médicaments vétérinaires (DMV) de Santé Canada mène six initiatives visant à améliorer la gérance dans la médecine vétérinaire et la production de bétail.

### LES SIX INITIATIVES DE LA DMV :

**1. Accroître la surveillance de l'importation de médicaments vétérinaires pour usage personnel :** Cette initiative ne permettra plus l'importation d'antimicrobiens importants pour la médecine pour usage personnel dans une ferme pour traiter des animaux destinés à la production d'aliments.

*[Ce changement aura peu ou pas de répercussions sur les producteurs de poulet étant donné que l'importation de ces produits est déjà interdite en vertu du Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme (PASAF).]*

**2. Accroître la surveillance de l'importation d'ingrédients pharmaceutiques actifs :** Cette initiative vise à accroître la réglementation des ingrédients pharmaceutiques actifs importés, qui peuvent être utilisés pour créer des antimicrobiens.

*[Ce changement aura peu ou pas de répercussions sur les producteurs de poulet étant donné que l'importation de ces produits est déjà interdite en vertu du PASAF.]*

**3. Signaler à Santé Canada le volume de vente des antimicrobiens :** Les entreprises en santé animale devront signaler à Santé Canada les volumes de vente des antimicrobiens, avec la possibilité de signaler les ventes par produit de base et par région/province. Santé Canada s'attend à ce que cette surveillance améliorée contribue à éclairer la prise de décision. Les premiers volumes de vente seront signalés pour l'année 2018.

**4. Faciliter l'accès aux produits de santé vétérinaire à faible risque :** Cette initiative vise à établir une voie réglementaire qui n'existe pas actuellement afin de permettre l'importation de produits de santé vétérinaire à faible risque aux fins d'utilisation dans l'élevage d'animaux destinés à la production d'aliments.

*[Bien que la voie soit bénéfique pour certains produits de base, le résultat n'est pas encore clair pour la volaille.]*

**5. Supprimer les allégations liées à la stimulation de la croissance des antimicrobiens importants pour la médecine :** Cette initiative supprimera la capacité d'afficher pour un antimicrobien une allégation liée à la stimulation de la croissance, ou de le commercialiser en fonction d'une telle allégation. Bien qu'aucune allégation liée à la stimulation de la croissance n'ait été approuvée depuis 2004, cette initiative aura des répercussions sur 64 produits dans l'ensemble des espèces. Cette initiative est en réponse au manque de données à jour pour appuyer ces allégations selon les doses recommandées.





**6. Accroître la surveillance vétérinaire sur tous les antimicrobiens importants pour la médecine :** Cette initiative fera en sorte que tous les antimicrobiens importants pour la médecine soient transférés à la liste des drogues sur ordonnance, ce qui signifie que leur utilisation dans les aliments ou l'eau exigera une ordonnance d'un vétérinaire. Chez toutes les espèces, environ 300 produits de toutes les formes de doses seront touchés par cette initiative.

*[Il s'agirait d'un changement pour les producteurs de poulet dans de nombreuses régions du pays étant donné que bon nombre des antibiotiques communs utilisés dans les aliments, notamment la virginiamycine, le tylosin et la bacitracine, exigeront une ordonnance vétérinaire avant de les inclure dans les aliments.]*

*Le fait de mettre ces produits sur la liste des drogues sur ordonnance aura également une incidence sur les points de vente de ces produits. Une fois que cette initiative est mise en œuvre à la fin de 2018, les antimicrobiens importants pour la médecine ne pourront plus être vendus en vente libre. Par conséquent, leur disponibilité sera limitée par les vétérinaires (et possiblement d'autres lieux particuliers selon les règlements de chaque province). Dans tous les cas, une ordonnance d'un vétérinaire sera requise avant leur achat/utilisation.*

*Ce procédé est comparable aux exigences d'une surveillance vétérinaire rendue obligatoire au Québec depuis des décennies.]*

Les Producteurs de poulet du Canada continuent de collaborer avec les vétérinaires et les meuneries afin de préparer l'industrie à ces changements. Ils continueront de fournir de l'information aux producteurs au cours des prochains mois. **R**

VETERINARIANS WITHOUT BORDERS

Member of VSF International



VÉTÉRINAIRES SANS FRONTIÈRES

Membre de VSF International

## Vétérinaires sans frontières est à la recherche d'un **SPÉCIALISTE BÉNÉVOLE DE DÉVELOPPEMENT DES PROGRAMMES**

pour des animaux et des collectivités en santé (V4H2)

Vétérinaires sans frontières travaille au service et en collaboration avec les collectivités qui ont besoin de promouvoir la santé des animaux, des gens et de l'environnement qui nous supporte.

Ce poste est d'une durée de 12 mois au Ghana. Le bénévole sera appelé à travailler à divers endroits, y compris : la région du Grand Accra, Salaga, Pong Tamale, Nyankpala et Tamale. Un diplôme en sciences vétérinaires ou un domaine connexe est essentiel. Ce poste est ouvert à tous les citoyens canadiens et résidents permanents du Canada seulement. Pour aider au développement et à l'amélioration du programme de soins vétérinaires au Ghana.

**Pour plus d'informations ou pour présenter votre candidature, veuillez cliquer sur :**  
[www.vetswithoutborders.ca/curriculum-development-ghana](http://www.vetswithoutborders.ca/curriculum-development-ghana)

---

LES PPC CONTINUENT  
DE SUIVRE LES  
NÉGOCIATIONS ET DE  
TRAVAILLER EN ÉTROITE  
COLLABORATION AVEC  
LES REPRÉSENTANTS  
CANADIENS POUR VEILLER  
À CE QU'UN RÉSULTAT  
POSITIF POUR LE SECTEUR  
DU POULET DU CANADA  
SOIT ATTEINT DANS  
L'ALÉNA 2.0.

---

## Mise à jour sur l'ALÉNA

La modernisation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) a commencé le 16 août par un événement médiatique à Washington D.C. organisé par la ministre canadienne des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, le secrétaire de l'Économie du Mexique, Ildefonso Guajardo Villarreal, et le représentant au Commerce des États-Unis, Robert Lighthizer.

Le cycle deux des négociations sur la modernisation a eu lieu du 1<sup>er</sup> au 5 septembre à Mexico et le cycle trois a été tenu à Ottawa du 23 au 27 septembre. Ces premiers cycles de négociations étaient centrés sur l'élaboration de textes provisoires à partir desquels les équipes de négociation travailleront à l'avenir, et n'ont pas abordé de façon approfondie les questions de fond comme l'accès au marché, les règles d'origine, ou le domaine du travail.

Le 22 septembre, l'administration américaine a informé son Congrès que certaines de ses propositions concernant l'ALÉNA nécessiteraient des modifications à apporter à la loi américaine régissant le règlement des différends commerciaux. Cette étape procédurale entame un processus qui durera 180 jours avant que le président Trump puisse signer un nouvel accord qui pourrait par la suite être envoyé au Congrès aux fins d'examen et de mise en œuvre.

Par conséquent, le Congrès pourrait commencer l'examen d'un nouvel ALÉNA au plus tôt le 21 mars 2018 – exactement au moment où les législateurs américains se consacreront aux prochaines élections de mi-mandat en novembre. Certes, il n'est pas clair dans quelle mesure ce nouveau calendrier influencerait sur le rythme des négociations, mais les trois pays ont maintenu leur engagement quant au calendrier ambitieux de conclure les sept cycles de négociations avant la fin de l'année.

Les Producteurs de poulet du Canada continuent de suivre les négociations et de travailler en étroite collaboration avec les représentants canadiens pour veiller à ce qu'un résultat positif pour le secteur du poulet du Canada soit atteint dans l'ALÉNA 2.0. **R**





## Septembre était le Mois national du poulet

Dans le cadre du Plan d'action pour les relations publiques, les Producteurs de poulet du Canada ont élaboré divers projets et initiatives visant à célébrer les producteurs lors de notre 2<sup>e</sup> célébration annuelle du Mois national du poulet. Le poulet constitue le choix n° 1 en matière de protéine au Canada, et septembre est le mois idéal pour célébrer la popularité du poulet et honorer nos producteurs !

### VOICI QUELQUES POINTS IMPORTANTS :

#### Concours d'égoportrait de producteurs

Consultez nos comptes Twitter et Instagram pour découvrir certains des gagnants quotidiens de notre concours d'égoportraits de producteurs! Chaque gagnant reçoit un prix-forfait amusant pour sa magnifique participation.

#### Vidéo Facebook en direct

Une courte vidéo de Questions et Réponses (Q & R) en direct avec Derek Janzen de la Colombie-Britannique a été diffusée au milieu du mois. Cette vidéo donne des réponses aux questions des consommateurs sur l'agriculture et parle de la réalité des producteurs. Si vous avez manqué le flux en direct, n'hésitez pas à revenir sur notre page Facebook plus tard.

#### Soirée Twitter #MoisdupouletCDN

Nous avons organisé une soirée Twitter le 12 septembre à 21 h (HNE) pour célébrer le mois du poulet! La soirée portait sur l'agriculture, ainsi que la proposition de recettes et la remise de prix amusants. La soirée a reçu plus de 50 millions d'impressions!

#### Concours de recettes du mois national du poulet

Les Canadiens ont été invités à soumettre leurs recettes de poulet préférées afin de courir la chance de gagner un ensemble de prix offert par les Producteurs de poulet du Canada et de voir leur recette en vedette sur poulet.ca. Les recettes doivent être envoyées par courrier électronique et le concours s'achève le 30 septembre. Restez à l'affût pour connaître la recette gagnante!

#### Vidéos Chefs-d'œuvre

Cette année, nous avons doublé la mise pour le concours culinaire producteurs contre nageurs. Nous avons doublé la taille de l'équipe, ainsi cette fois, une équipe de deux producteurs a affronté une équipe de deux nageurs pour voir qui peut cuisiner la meilleure recette de poulet. Les plats préparés ont été servis à un panel de juges et les Canadiens ont voté en ligne.

Cette année, Tim Ansems et son copain Chris Sweeney de Chicken Farmers of Nova Scotia se sont mesurés à Richard Funk et Chantal Van Landeghem de l'équipe de Natation Canada. Tim et Chris ont cuisiné de délicieux Calzones au poulet et au brocoli, tandis que Richard et Chantal ont préparé un savoureux plat de Poulet et pâtes alla carbonara. À la fin, les producteurs en sont sortis vainqueurs!

Pour la vidéo en français, nous avons eu Stewart Humphrey et Alain Talbot qui représentaient Les Éleveurs de Volailles du Québec contre Sandrine et Ariane Mainville de l'équipe de Natation Canada. Les producteurs ont cuisiné du Poulet grillé avec sauce Chimichurri et riz brun, tandis que les dames ont préparé des Sauté au poulet aux pommes et à la sauge. Eh bien, les gagnants sont LES NAGEURS!

Merci de célébrer le mois national du poulet avec nous. Nous avons hâte de voir ce que nous ferons l'année prochaine! **R**